

DÉCLARATION DU BUREAU DE L'UNION DÉPARTEMENTALE

Le bureau de l'Union Départementale FO du Maine et Loire s'est réuni le lundi 26 août. Il a fait le point sur la situation générale et sur les revendications alors que nous sommes à une semaine de la rentrée.

Le bureau constate que le président Macron n'a toujours pas désigné de premier ministre depuis les élections législatives des 30 juin et 7 juillet après que les résultats ont constitué une sanction sans précédent pour son parti. Alors que les salariés se sont massivement rendus aux urnes pour exprimer le rejet de sa politique, il use à nouveau du déni de démocratie comme il l'a fait avec la réforme des retraites et se refuse à reconnaître sa défaite.

En reconduisant l'actuel gouvernement « démissionnaire », y compris à la faveur de la « trêve olympique », en continuant de tergiverser depuis la fin des JO, Macron reconduit surtout une politique qui se heurte frontalement aux revendications des salariés. La prétendue « gestion des affaires courantes » prend en effet une toute autre tournure que celle qui avait été décrite au départ.

Ainsi, alors qu'il est censé ne plus être plus aux affaires, Bruno Lemaire ex ministre de l'économie et des finances prépare la loi de finances pour 2025. Il déclare : « Je vais envoyer dès cette semaine des propositions de crédits ministère par ministère au Premier ministre Gabriel Attal(...) pour qu'il puisse signifier lui-même à ces différents ministères le montant de crédits dont ils disposeront en 2025, » Les budgets seront bien évidemment inférieurs à ceux de 2024 et ce sont 20 milliards d'euros d'économie qui doivent être réalisées dont 2 milliards sur les collectivités territoriales. Le bureau constate que la situation est bien différente pour les actionnaires du CAC 40 qui se sont répartis 73 milliards en juin au titre de 2023. La France est le pays où le nombre de milliardaires ne cesse de croître. Les entreprises bénéficient d'aides à hauteur de 200 milliards d'euros qui comprennent des aides directes de l'état (20%), des exonérations de cotisations sociales (40%) et des baisses d'impôts ou niches fiscales (40%), ce qui ne les empêche pas de licencier.

De la même façon, le rapport annuel sur l'évolution des dépenses de l'Assurance Maladie pour la loi de financement de la Sécurité Sociale 2025 a été adopté par le conseil de la CNAM en l'absence d'un ministre en exercice. Il prévoit 1,56 milliards d'économies à travers 30 mesures visant en particulier à « gagner en sobriété ».

Toutes ces économies ont des conséquences dramatiques, et notamment sur l'accès à l'hôpital public. Des années de réduction budgétaires, de réformes, de fermetures de lits, un manque de personnel et les ARS qui ferment sans vergogne des services d'urgence ! Les patients attendront entre 40 et 70 h avant d'être pris en charge, et certains y perdront la vie. C'est ce qui s'est passé à Nantes dans la dernière période. Le bureau de l'UD salue le rassemblement organisé par nos camarades hospitaliers qu'elle a soutenu devant la préfecture de région à Nantes le jeudi 22 août.

Confrontés à cette même politique rejetée dans les urnes, l'ensemble des personnels de l'éducation nationale va reprendre le chemin de l'école le 2 septembre. Mais dans quelles conditions que ce soit pour les élèves ou les personnels, qui avec les parents d'élèves se sont largement mobilisés avant les vacances contre la réforme du collège, contre le choc des savoirs, contre les fermetures de classe et pour exiger des moyens supplémentaires ?

Au-delà des exemples et conséquences dramatiques, d'une part au sein de l'école de la république, d'autre part au sein des hôpitaux publics, l'UD 49 dénonce les politiques d'austérités de ce gouvernement envers les services publics, visant à dégrader les conditions de travail et de vie des fonctionnaires.

Peu importe le régime politique qui sera en vigueur demain, il est urgent de répondre aux revendications et de doter les services publics, " patrimoine de ceux qui n'en ont pas", des ressources nécessaires.

Quant à la réforme de l'assurance chômage, si elle a bien été suspendue à la suite de la déroute électorale de Renaissance, le président plaide pour sa mise en application avant la fin de l'année ! De même, il insiste pour qu'une nouvelle loi travail soit discutée dans les plus brefs délais !

Toutes ces attaques se poursuivent alors que les prix à la consommation restent à un niveau élevé comme les tarifs de l'énergie. Pour les salariés, les chômeurs, les retraités, vivre dignement devient compliqué.

C'est ce même gouvernement qui n'a aucune légitimité, qui poursuit la marche à la guerre et qui s'enorgueillit de l'utilisation par l'armée ukrainienne de matériels militaires français pour envahir la Russie. La France est passée 2^{ème} au rang de l'exportation des armes dans le monde. Macron appelle hypocritement et du bout des lèvres à un Cessez-le-feu à Gaza tout en continuant de soutenir Israël à travers les livraisons d'armes, l'absence de sanctions et le refus de reconnaître l'Etat de Palestine. Il agit ainsi alors que l'on dénombre 40 000 morts dont la moitié sont des femmes et des enfants, que faute de vaccination, la poliomyélite menace les gazaouis déjà affamés et sans abris et que faute de soins et de médicaments la mortalité augmente. 55% des bâtiments sont détruits, l'ensemble des infrastructures (service des eaux, électricité) est hors service. Il ne reste que peu d'hôpitaux pour prendre en charge les blessés, les universités et les écoles sont à terre.

Le bureau de l'UD indique qu'il poursuivra le combat contre la guerre ! Il exige le cessez le feu à Gaza, la libération des otages. Il exige l'arrêt des combats en Ukraine et en Russie qui servent aujourd'hui à la mise en place de l'économie de guerre.

Pour le bureau de l'UD, le gouvernement doit mettre à l'arrêt toutes ses réformes et répondre rapidement aux revendications :

- Augmentation générale des salaires, des pensions et des minimas sociaux. Retour à l'échelle mobile des salaires
- Abrogation immédiate de la réforme des retraites
- Cessez le feu immédiat à Gaza !
- Arrêt des combats en Ukraine et en Russie !
- Défense de la protection sociale collective
- Arrêt de la destruction des services publics
- Stop à l'austérité
- Préservation des droits des demandeurs d'emploi et retrait de la réforme de l'assurance chômage.
- Défense des libertés syndicales et démocratiques et du droit de grève

Au regard de la situation, face à un gouvernement qui poursuit sa politique en faisant fi des résultats électoraux, Le bureau de l'UD invite tous les syndicats à se réunir, à poser les revendications et à discuter des moyens à mettre en œuvre pour gagner, y compris de l'organisation de la grève.

Le bureau de l'union départementale appelle par ailleurs l'ensemble des syndicats à se mettre en ordre de marche pour préparer les prochaines échéances électorales que sont les élections TPE et des représentants dans les Chambres d'Agriculture.

Adoptée à l'unanimité

Angers le 26 août 2024